

DEPARTEMENT DU JURA

-----  
Canton de BLETTERANS

-----  
COMMUNE D'ARLAY

**Compte rendu de séance**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Mercredi 12 août 2009**

**Membres présents :**

Mr Christian BRUCHON Maire, MELESI Benjamin 1<sup>er</sup> adjoint, GOUDOT Sébastien 3<sup>ème</sup> adjoint, Mr BOILLOT Gérard 4<sup>ème</sup> adjoint, FORT Annick, RATEL Thierry, GARDIEN Alain, CARBONNEAUX Yves.

**Membres absents représentés :** Mr Alain GOYARD représenté par Mr Christian BRUCHON  
Mr Laurent LINARES représenté par Mr Christian BRUCHON  
Mr Jean-Marie TISSIER représenté par Mr Yves CARBONNEAUX  
Mr Michel PONTIROLI représenté par Mr Yves CARBONNEAUX

**Membres absents non représentés :** Mr Michel GRAPPIN, Mr Daniel REMONDET

**Nombre de votants :** 12

**Secrétaire de séance :** Sébastien GOUDOT

*Séance ouverte à 18h50 Séance levée à 20h15*

**1) Délibération pour l'avancement de grade de Mme Béatrice BERT**

Mr BRUCHON soumet au conseil municipal la possibilité de faire passer Mme Béatrice BERT de l'échelle 3 - échelon 4 à l'échelle 4 - échelon 4 pour son poste d'ATSEM à l'école primaire d'Arlay.

Le Conseil Municipal a accepté la proposition d'avancement.

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

**2) Vote de crédits budgétaires**

Mr BRUCHON informe le Conseil Municipal de la nécessité de prendre des délibérations pour ouvrir les crédits nécessaires au non recouvrement de factures.

- Délibération 2009/68 et 2009/70 : Mr LOUVAT René

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

- Délibération 2009/67 et 2009/71 : Mr David STAWSKI

VOTE : pour 12 - contre 0 - Abstention 0

Mr BRUCHON informe le conseil municipal de la nécessité de prendre des délibérations pour solder les opérations SIDEC concernant le vieux bourg.

- Délibération 2009/65

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

- Délibération 2009/66

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

### **3) Modification compétence voirie de la Communauté de communes**

Mr BRUCHON explique qu'il est nécessaire de modifier la compétence pour permettre l'intégration de toutes les voies communales.

Le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité la délibération 64/2009.

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

### **4) Mission de maîtrise d'œuvre RD 120**

Mr BRUCHON présente les résultats de la consultation de maîtrise d'œuvre faite en collaboration avec la DDEA de Lons-le-Saunier. Il en ressort que la Société PMM est celle qui remplit le plus de critères.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'accepter la proposition de la société PMM en accord avec la DDEA.

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

### **5) Etudes géotechniques**

Mr BRUCHON présente les résultats de la consultation faite en collaboration avec la DDEA pour l'attribution des études géotechniques.

Deux offres ont été reçues et il en ressort que « Compétence géotechnique Franche-Comté » est la plus avantageuse.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'attribuer les études géotechniques à « Compétence géotechnique Franche-Comté ».

VOTE : pour 12 - contre 0 - abstention 0

### **6) Informations et questions diverses**

#### **- Réunion à Commenailles :**

Les conseils communautaires des Communautés de Communes « La Bletteranoise » , « Val de Brenne » et « Les Foulletons » se réuniront le 26 août 2009 pour parler de fusion.

#### **- Demande d'installation d'une usine :**

Mr BRUCHON informe le Conseil Municipal qu'une entreprise a fait une demande de création d'entreprise vers le diffuseur.

#### **- Information sur la situation de trésorerie au 31 juillet 2009 pour le CCAS, AFR Arlay et la commune.**